



La Communauté de Communes  
du Massif du Vercors

## Communiqué de Presse

du 11 octobre 2012



### JOURNEE PORTES OUVERTES DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE

19 Chemin de la Croix Margot  
38250 Villard-de-Lans

**VENDREDI 12 OCTOBRE**  
**DE 9H A 12H ET DE 14H A 18 H**

Alliant la réhabilitation de la maison Terrel, patrimoine de notre territoire, et la construction neuve, les élus de la CCMV ont souhaité inscrire le projet de Maison de l'intercommunalité dans une démarche de développement durable (performance énergétique, utilisation des énergies renouvelables, utilisation du bois local). Le souhait était également de pouvoir offrir aux habitants du plateau un même lieu regroupant différents services intercommunaux.

La maison de l'intercommunalité regroupe ainsi depuis juillet dernier les équipes de la communauté de communes du massif du Vercors, de la maison de l'emploi, de la mission locale et de Vercors tourisme. 39 personnes travaillent dans les bureaux (30,6 équivalent temps plein). L'ensemble des travaux ont coûté 2 445 000 € avec des subventions à hauteur de 63 % de nos partenaires : Conseil Général de l'Isère, Préfecture de l'Isère et la Région Rhône Alpes et l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet EFFIBAT 2011. La CCMV a par ailleurs fait l'acquisition du terrain et de la maison Terrel à hauteur de 550 000 €

### NOS PARTENAIRES



PRÉFET DE L'ISÈRE



Lauréat de l'appel à  
Projet EFFIBAT 2011

Rhône-Alpes Région



## **LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE : UN BATIMENT A ENERGIE POSITIVE EN BOIS PROVENANT DE NOS FORETS**



### **Un programme architectural ambitieux**

#### **Pour le patrimoine, une attitude respectueuse de son caractère**

La maison Terrel est un bel exemple de villégiature des années 20-30, témoin du passé de station climatique et touristique de Villard-de-Lans. Elle a été construite dans le style « anglo-normand », conformément à la mode de son époque. Pour la Communauté de communes cette maison représente un patrimoine qu'il est impératif de conserver, de réutiliser et de mettre en valeur en respectant ce qui fait sa qualité et sa particularité. Dans le programme il a été demandé aux architectes de maintenir la configuration des pièces pour conserver l'harmonie des volumes et le caractère des espaces. Pour diminuer les consommations d'énergie tout en préservant le décor, l'isolation par l'extérieur a été écartée au profit de corrections thermiques intérieures.

#### **Architecture contemporaine et performance énergétique pour le bâtiment neuf**

Pour l'extension en partie neuve les attentes étaient différentes. Le bâtiment devait avoir une écriture contemporaine, bien ancrée dans son territoire et être porteur d'ambitions en matière de développement durable (performance énergétique, qualité environnementale, utilisation du bois local).

#### **Bâtiment public, jardin public**

Quand au jardin de la maison il devrait être largement ouvert sur l'extérieur et au public, c'était la volonté des élus de la Communauté de communes, avec des espaces verts et des espaces de détente accessibles à tous.



## Une réalisation exemplaire

**Descriptif technique de l'extension – en bref :**

**Structure :** construction ossature bois

**Matériaux utilisés :** Bardage pin Douglas, panneaux stratifiés compacts

**Prestations environnementales :** construction ossature bois, raccord sur chaufferie au bois déchiqueté, sur-toiture bois, bardage bois, isolant fibres naturelles (ouate, laine de bois).

**Un bâtiment en bois local...certifié « Bois des Alpes »**

De plus en plus utilisé dans la construction, la Communauté de communes démontre par l'exemple avec sa Maison de l'intercommunalité que le bois peut être d'origine locale.

Ce projet a été l'occasion pour la Communauté de Communes d'utiliser du bois issu du plateau du Vercors et transformé à proximité. Le bois est largement utilisé dans ce bâtiment : charpente, murs à ossature bois, bardage, toiture bois, platelage, menuiseries intérieures...

Volume de bois massif : 75 m<sup>3</sup> dont 40 m<sup>3</sup> de sapin/épicéa (origine Vercors : Villard de Lans, Autrans, Méaudre) et 35 m<sup>3</sup> de douglas (Origine département du Rhône).

Volume de lamellé-collé : 50 m<sup>3</sup>



### Objectif énergie positive !

La construction du bâtiment neuf a permis de réaliser un bâtiment exemplaire en termes de performance énergétique, qui répond au besoin du standard passif (consommation chauffage < 15 kWh/m<sup>2</sup>.an). Cet objectif est approché par une sensibilisation de tous les entrepreneurs en phase chantier et par l'intégration dans leurs pièces écrites contractuelles d'obligation de moyen et de résultat au regard des travaux à entreprendre.

Deux tests dits « de la porte soufflante » ont été réalisés ; le premier une fois le bâtiment hors d'eau/hors d'air et le second après la réalisation des finitions intérieures.

Le bâtiment devient bâtiment à énergie positive grâce à l'installation de 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur le pan de toiture orienté Sud.

La Maison de l'intercommunalité est raccordée via un réseau de chaleur à la chaufferie automatique au bois du groupe scolaire de Villard de Lans situé à proximité. La mise en valeur du bois énergie et sa promotion s'inscrivent dans les objectifs de la Charte forestière de territoire que porte la Communauté de Communes.

## Plan de financement des travaux :

Conseil Général de l'Isère	52,24%
Réserve Parlementaire	1,23%
Préfecture de l'Isère - FNADT	2,04%
Préfecture de l'Isère - DETR	5,72%
Appel à projet EFFIBAT (Région Rhône Alpes et ADEME)	1,55%
<b>Aides publiques</b>	<b>63%</b>
<b>Auto-financement</b>	<b>37%</b>



PRÉFET DE L'ISÈRE



RhôneAlpes Région

### Contact :

Marie Filotti - 04.76.95.62.08

[marie.filotti@vercors.org](mailto:marie.filotti@vercors.org)